



COMMUNE DE GRACE-HOLLOGNE

DEMANDE DE PRIME POUR L'ACQUISITION D'UN VELO ELECTRIQUE OU KIT ADAPTABLE

1° RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE REQUERANT

A compléter en lettres capitales d'imprimerie

NOM :

PRENOM :

ADRESSE DU DOMICILE :

N° DE TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

N° DE COMPTE BANCAIRE : BE _____

Titulaire du compte bancaire :

Le titulaire du numéro de compte doit être la personne à qui la facture d'achat a été adressée.

2° DECLARATION DU REQUERANT

Le soussigné sollicite une prime communale (montant : voir règlement) pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf ou d'un kit adaptable neuf et déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'octroi de la prime et d'y souscrire sans réserve.

Fait à, le

Signature du requérant

.....

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA PRESENTE DEMANDE

1° Une copie de la facture et de la preuve de paiement (facture reprenant les caractéristiques techniques sachant que la puissance du moteur électrique ne peut être supérieure à 250 Watts).

2° Une copie de la carte d'identité.

3° Une copie du dernier avertissement-extrait de rôle sur l'impôt des personnes physiques.

Le dossier constitué du formulaire complété et des documents demandés doit parvenir à l'adresse suivante :

A.C. de Grâce-Hollogne
Département Patrimoine - Cellule Energie
Rue des XVIII Bonniers, 90
4460 Grâce-Hollogne

Après vérification du dossier, celui-ci sera soumis pour approbation au Collège communal.

La décision d'octroi vous sera ensuite communiquée.

Pour toute information, nous vous invitons à contacter M. GOFFREDO au 04 / 231.48.20 ou par e-mail à l'adresse conseiller.energie@grace-hollogne.be